

# L'ÉVÉNEMENT

## SYNDICAL

N° 26

23<sup>e</sup> année • jeudi 25 juin 2020

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

## SECTEUR DE L'HORLOGERIE SOUS LA LOUPE



OLIVIER VOGELANG

Plusieurs licenciements collectifs ont eu lieu dans le secteur de l'horlogerie ces derniers mois. Pour contrer cette situation, Unia demande une prolongation de la réduction de l'horaire de travail qui touche déjà un tiers des effectifs. Et promet de se battre pour éviter au maximum les pertes d'emplois. **PAGE 7**

### POINT DE MIRE

## Accueillons, maintenant!

Sonya Mermoud

À la veille de l'été, les îles grecques évoquent volontiers les vacances, la promesse de soleil et de mer. Une carte postale qui ne dit rien de l'enfer que vivent des dizaines de milliers de réfugiés de la mer Egée. Une population d'oubliés arrachés à leur foyer par la guerre, les persécutions, la misère qui croupit dans des abris de fortune surpeuplés, souvent depuis des années. Des laissés-pour-compte confrontés à des conditions de vie et d'hygiène déplorables, en particulier sur les îles de Lesbos, Samos et Chios. Manque de nourriture et d'eau potable, absence de soins médicaux, partage parfois d'un seul robinet pour 1000 personnes: à titre d'exemple, le sinistre camp de Moria accueille 20000 personnes se-

lon la Croix-Rouge suisse. Bien loin des 2200 prévues. Promiscuité, ennui, attente, détresse psychologique, violences, attaques racistes, lutte pour leur approvisionnement composent le quotidien de ces exilés, retenus aux frontières extérieures de l'Union européenne. Ces invisibles privés de toutes perspectives. Traités comme des citoyens de seconde zone. Abandonnés du monde à l'exception d'ONG qui se démenent comme elles peuvent pour leur porter secours. Et alors que la menace liée à la pandémie de coronavirus fait encore peser sur ces centres saturés et insalubres le spectre d'une catastrophe humanitaire accrue. Imperméables aux prescriptions sanitaires pourtant en vigueur alentours et dans la plupart des pays.

Samedi dernier, le 20 juin, la Journée des réfugiés a rappelé cette terrible réalité. Elle a été l'occasion pour les associations actives dans le domaine de l'asile de réitérer leur appel en faveur d'une évacuation de ces centres de détention marqués du sceau d'une politique migratoire inhumaine. Illustrant l'égoïsme et l'attentisme d'une Union européenne qui a créé ces hotspots dans le seul but de tenir à distance les réfugiés. Laissant Athènes se débrouiller seule avec ces flux d'arrivants. Alors que les autorités grecques ne disposent clairement pas des capacités de prendre correctement en charge autant d'exilés. Qu'elles ont progressivement démantelé le droit d'asile. Cette manière de se débarrasser du «problème» est particulièrement in-

digne de l'UE, mais aussi de la Suisse, complice de cette politique isolationniste. Appliquant le règlement Dublin à la lettre. A ce jour, Berne n'a sauvé de la tragédie qui se joue sur les îles grecques que... 23 mineurs non accompagnés. Et même pas dans un élan d'humanité spontanée. L'accueil de ces jeunes a été dicté par une obligation légale, ces derniers comptant de la famille dans nos frontières. Le Conseil fédéral a pourtant reconnu la gravité de la situation. Il a affirmé la suivre de près. Assez de beaux discours! Il doit aujourd'hui passer aux actes. Ni les infrastructures ni les ressources ne manquent, le nombre de requérants d'asile ayant drastiquement baissé dans nos frontières. Le 20 juin dernier, ce ne sont pas seulement 132 organisations qui ont pressé le gouvernement d'agir mais aussi quelque 50000 personnes signataires d'une pétition dans ce sens. La Suisse doit accueillir sans délai un important contingent de réfugiés de la mer Egée. Un geste qui redonnerait à sa tradition humanitaire, ternie par un manque d'engagement et une politique d'asile toujours plus restrictive, un peu de lustre. L'heure est à la responsabilité partagée. A une solidarité sans frontières. A l'évacuation immédiate des camps de la honte. ■

### PROFIL



Samson Yemane, un pont entre les cultures. **PAGE 2**

### SUISSE

Etoffer les mesures d'accompagnement. **PAGE 3**

### IMPOTENCE

Allocation méconnue. **PAGE 5**

### ALBUM

La grève féministe dans l'œil de femmes. **PAGE 6**



Aline Andrey

Il avait seulement 9 ans, lorsqu'un matin de 2002, sa vie a basculé. A Asmara, capitale de l'Érythrée, Samson s'est réveillé comme d'habitude pour se rendre à l'école. Or, ce jour-là, son exil a commencé. «Mes parents ont été très engagés dans la démocratisation du pays dès l'indépendance en 1993. Avec l'avènement du système totalitaire et les emprisonnements de l'élite démocrate dont ils faisaient partie, ils n'ont eu à ce moment d'autre choix que de fuir», explique Samson Yemane, aujourd'hui étudiant en sciences politiques et collaborateur à l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR). «Mon père, ma mère, mon frère de 7 ans et ma petite sœur âgée de quelques mois, nous avons vécu dix mois au Soudan, où nous avons tenté de prendre l'avion pour la Suède où vivent certains membres de notre famille. Mais les douaniers ont reconnu mon père qui était alors recherché. Nous avons dû les soudoyer pour sortir libres de l'aéroport.» S'ensuit alors une très longue et douloureuse traversée du désert libyen. «Nous étions une centaine répartis dans quatre voitures, mais trois d'entre elles sont tombées en panne. Seuls ceux qui pouvaient encore payer ont pu monter dans la dernière. Nous avions de l'argent, mes parents ont pu aider quelques autres migrants, mais environ 80 personnes sont restées là, dans le désert», explique-t-il avec un calme impressionnant et la conviction que témoigner est essentiel pour changer le monde.

#### LA MORT DANS LE DÉSERT

Tout au long de la piste, des cadavres. «Chacun connaît les risques en entrant dans le désert. Pour la majorité des habitants de cette terre, la mort est omniprésente: chaque jour, on se demande si on sera vivant demain. En Suisse, on vit dans un monde abstrait, très particulier», explique, avec recul, celui qui a enrichi sa réflexion au fil de ses études et de ses expériences. Il précise: «Mon père a perdu une jambe pendant la guerre d'indépendance. La brutalité, il l'a connaissait déjà. A l'école, on nous parlait de cette histoire. Nous étions préparés très jeunes à affronter la mort. Ici, on vit dans un confort et des possibilités qui me font dire que la Suisse est un paradis réel. Même si cela n'empêche pas les gens d'être malheureux.» Après un mois et demi dans le désert, les deux jours en mer, malgré des conditions inhumaines, lui apparaissent comme deux heures. «C'était la dernière ligne droite pour l'Europe, c'est-à-dire pour la liberté et la paix. Je me souviens d'une très forte solidarité, de très peu de mots, de quelques chants.» De la Sicile, la famille Yemane arrive à rejoindre sa famille en Suède. Mais les accords de Dublin les obligent à un retour en Italie. «Les conditions d'accueil y étaient déjà mauvaises. Nous n'allions pas à l'école», se souvient Samson Yemane. La famille trouve finalement refuge en Suisse (pas encore signataire des accords). Après trois ans d'instabilité, une nouvelle vie s'ouvre enfin pour l'adolescent.



Samson Yemane a coorganisé un rassemblement antiraciste pacifique à Lausanne le 13 juin.

## UN PONT ENTRE LES CULTURES

Erythréen et Suisse, Samson Yemane s'engage pour les droits humains

Sa scolarité n'est pas aisée. Mais fort de son désir de comprendre le monde et de sa volonté, héritage de ses parents militants et féministes, il entre à l'université. «J'ai choisi sciences politiques pour saisir la politique migratoire, le capitalisme, les inégalités sociales, les rapports de domination...»

#### LES DROITS HUMAINS EN ÉTENDARD

Au fil de ses études, il devient foncièrement anticapitaliste, et s'engage pour les droits des migrants, et plus large-

ment pour les droits humains. Cofondateur récemment du Collectif des associations afro-descendantes de Suisse romande, il a coorganisé la mobilisation du 13 juin à Lausanne en mémoire des victimes de discriminations raciales. Par solidarité, car il n'a jamais été confronté personnellement ni au racisme ni aux violences policières en Suisse. «Plus généralement, la communauté érythréenne est peu touchée, car très discrète et guère présente dans l'espace public», explique-

t-il. Pour informer et soutenir les nouveaux arrivants de sa terre d'origine, il a créé en 2018 une association suisse-érythréenne baptisée Gezana. Depuis 2017, la fin de la reconnaissance de la désertion comme motif d'asile a eu pour conséquence une précarisation des migrants érythréens. «Le service militaire est pourtant toujours à durée indéterminée et la dictature n'est pas prête à accepter leur retour sous la contrainte. Ce sont autant de personnes qui se retrouvent à l'aide d'urgence, sta-

tut qui génère son lot de dépressions et de suicides. Je connais une femme érythréenne qui a été traitée de menteuse, car il y avait des incohérences entre les deux entretiens menés par le Secrétaire d'Etat aux migrations. Alors qu'elle a été violée en Lybie et dans un camp de réfugiés. C'est d'une violence inouïe», dénonce Samson Yemane. Plus largement, celui-ci veut rappeler que les raisons politiques, économiques et climatiques poussant à l'exil sont étroitement liées. «Or, l'Europe avec sa politique de sécurisation antimigration nie cette réalité, en faisant encore la distinction entre bons et mauvais réfugiés de façon simplifiée. Pire, certains acteurs politiques utilisent les réfugiés comme des boucs émissaires.»

Le jeune homme n'a que 26 ans. Et malgré la dureté de son existence et son analyse lucide de la marche du monde, il croit encore en une politique d'asile plus humaine, à la chute de la dictature dans son pays et en la fin du racisme, le partage et la curiosité de l'autre comme antidote. ■


**DE BIAIS**

Daniel Süri

## LA «LOOSE» ET LA GAGNE

Vous aimez les raisonnements binaires, les choses bien tranchées, la vision en noir et blanc, bref le manichéisme? Ben, vous allez être servi dans cette chronique tout entière consacrée au principe opposant la loose et la gagne, ou plus managérialement dit, le loser et le gagnant, voire même le perdant et le winner, l'essentiel étant qu'un des deux termes reste en anglais, ça fait plus, comment dire... mieux... enfin, plus smart, quoi!

Notez que même le mot de manichéisme est déjà une chausse-trappe. Un piège. Parce qu'il provient du nom d'un monsieur appelé Mani, mais aussi Manès. C'est bien parti:

deux noms, un seul bonhomme. Un Persan, théologien, judéo-chrétien par son père et zoroastrien par sa mère. Avec un pedigree pareil, on comprend qu'il ait voulu simplifier les choses, le Mani. Sauf que sa doctrine est une compilation (un syncrétisme, y disent en fac de théologie) de zoroastrisme, de bouddhisme et de christianisme. Bravo, la simplification. Même sa mort est embrouillée, au Mani. Après une longue agonie en prison, sa tête aurait été coupée et clouée à une porte de la ville. Ou son corps aurait été écorché et sa peau, remplie de paille, suspendue à une entrée de la ville de Gundishapur. Ou encore, son cadavre aurait été coupé en deux et exposé à deux portes de la ville. Pas simple ni ragoutant. Mais de quoi mettre en garde contre toute réduction abusive, non?

Gardons donc en tête (et, contrairement à Mani, gardons-la tout court) cet avertissement et penchons-nous sur ce qui distingue un loser d'un gagnant. Grâce aux articles dont la lecture n'excède pas trois minutes et destinés aux jeunes cadres dy-

namiques - qui en cela ne se distinguent pas du lecteur moyen de 20 minutes, oui, mais, houlala, c'est parce qu'ils sont pressés les jeunes cadres, tandis que les autres ne sont que flemmards! - donc grâce à ces articles, nous savons désormais qu'il existe dix différences cruciales entre le loser et le gagnant. Dix. Pas onze ou neuf. Non dix, comme les doigts de la main, comme ça, c'est plus facile de s'en rappeler. Parmi ces dix, il y en a des qui font réfléchir. Par exemple: «Le loser a un grand téléviseur, le gagnant lit beaucoup.» Ça explique bien des choses, non? Vous avez un grand téléviseur? Bon, ben, c'est foutu, faudra vous y faire. Vous avez un petit téléviseur? Ah ben, tout n'est peut-être pas perdu? Vous n'écoutez que la radio? Oh, un cas imprévu! Un loognant, ou un gager! Enfin, c'était juste pour vous expliquer qu'il vaut mieux comprendre votre environnement que vous laisser balloter par les événements en regardant des séries assommantes. L'article à deux balles, pardon, à trois minutes, ne dit pas ce qui se passe lorsque vous

regardez une émission de télé avec le logo «Nation apprenante». Peut-être que *Secrets d'histoire*, présenté par Stéphane Bern, vous aide vraiment à comprendre votre environnement. Même si l'histoire dont on est censé découvrir les secrets se résume à «Lundi matin, le roi, la reine et le p'tit prince/Sont venus chez moi pour me serrer la pince./Comm' j'étais parti, le p'tit prince a dit: /"Puisque c'est ainsi, nous reviendrons mardi!"». Autre différence tout à fait cruciale entre le perdant et le gagnant: «Le perdant fait des hypothèses, le gagnant pose des questions.» Vous ne voyez pas le fossé qui sépare celui qui fait des hypothèses de celui qui pose des questions? Vous vous dites que, quelquefois, pour poser des questions, il faut savoir faire des hypothèses? C'est bien la preuve que vous êtes un loser! (Oui, on dit un loser, parce que les jeunes cadres dynamiques, ben, c'est pas des gonzesses!) Bon, en réalité, l'explication, c'est que le loser fait des mauvaises hypothèses. C'est facile, hein, le journalisme pour jeunes cadres dyna-

miques: il suffit d'expliquer que si vous perdez, c'est parce que vous avez fait une erreur. Et qu'inversement, si vous faites des erreurs, vous allez perdre. Vous avez raté quelque chose? C'est parce que vous vous êtes trompés. C'est beau, un métier aussi utile aux autres: vous achetez un dictionnaire des pléonasmes et vous faites carrière pendant au moins vingt ans. Bon d'accord, il y en a des plus sérieuses. Comme «Le perdant se plaint et critique, le gagnant félicite et encourage». Illustration: «Le perdant a souvent appris à se contenter de son sort, de son environnement, lui-même souvent acquis à cette fatalité. Le gagnant fait la louange des autres et profite des bienfaits qu'ils lui portent, et jouit d'une sorte de privilège qu'il ne tient jamais pour acquis.» Comment ça, dans votre boîte, on peut toujours aller se brosser pour être félicité et encouragé! Et les louanges, c'est réservé pour le culte ou la messe, le dimanche! Mais vous bossez pour des perdants, ou quoi? ■



# «LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DOIVENT ÊTRE ÉTOFFÉES»

L'Union syndicale suisse estime a priori la protection des salaires efficace mais exige une application plus stricte des mesures d'accompagnement

Sonya Mermoud

La sous-enchère salariale a légèrement augmenté en 2019. Voilà ce qui ressort du dernier rapport du Seco, publié le 11 juin dernier, relatif à l'exécution des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE. Pour mémoire, ces dispositions introduites en 2004 visent à protéger les travailleurs du dumping salarial et social. Le contrôle du marché du travail l'an dernier s'est traduit par l'inspection de 41 305 entreprises et plus de 160 000 personnes. Ces chiffres représentent, à l'échelon national, 8% des employeurs suisses, 29% de travailleurs détachés et 32% de prestataires de services indépendants. Le taux d'infraction le plus élevé a été constaté auprès de prestataires de services détachés soumis à une convention collective de travail (CCT). Il s'agit des entreprises qui envoient leurs employés effectuer un travail en Suisse. Parmi celles contrôlées, 21% n'ont pas payé correctement leurs collaborateurs contre 20% en 2018. «Ce pourcentage est plus élevé que dans les autres secteurs non conventionnés, car ces derniers ne définissent pas clairement de salaires minimums fixes», commente Daniel Lampart, premier secrétaire de l'Union syndicale suisse (USS). A noter que lors de non-respect de salaires minimums obligatoires fixés dans les

CCT ou de contrats types de travail, les employeurs sont sanctionnés par une amende.

## UN CONTRÔLE CHAQUE 50 ANS...

Le Seco note encore une légère hausse de la sous-enchère salariale dans les rangs des travailleurs détachés non couverts par une convention (passé de 14 à 15%). Ce taux pour les employeurs suisses se monte à 11%, contre 12% lors du dernier rapport. «Ce niveau de dumping ne correspond toutefois pas à la réalité. Dans ces branches, quelques cantons se permettent des écarts par rapport aux salaires usuels, une certaine tolérance, si bien qu'une partie des sociétés qui ne rémunèrent pas suffisamment leur personnel échappent aux contrôleurs», critique le syndicaliste. Dans la situation où les salaires sont estimés trop bas, les autorités demandent un ajustement sur les pratiques en vigueur selon le secteur et la localité. Une procédure de consultation qui a abouti dans 84% des cas avec les entreprises étrangères et 57% avec celles indigènes. «C'est un point positif que l'écrasante majorité des entreprises de détachement aient donné suite à cette injonction. Le comportement des employeurs suisses est en revanche intolérable. Dans environ 1100 cas, ils ont versé des salaires trop bas; or, seuls 445 ont corrigé le tir, s'indigne Daniel Lampart, avant de temporer: La Confédération et les cantons



OLIVIER VOELSANG

Introduites en 2004, les mesures d'accompagnement à la libre circulation visent à protéger les travailleurs du dumping salarial et social. L'an dernier, une légère hausse des infractions a été constatée.

n'ont guère édicté de salaires minimums bien que la loi le prévoit.» Le représentant de l'USS fustige aussi la différence du nombre d'inspections selon les régions du pays: «Ils sont loin d'être suffisants en Suisse alémanique où certains cantons n'ont contrôlé qu'environ 2% des entreprises. Soit, en moyenne, une inspection tous les cinquante ans environ.» Notons encore que, sur les 5993 contrôles menés auprès de prestataires de services indépendants, le Seco fait état de 8% de soupçon d'indépendance fictive.

## LES RISQUES DE L'ACCORD-CADRE

De manière générale, Daniel Lampart souligne l'efficacité des mesures d'accompagnement mais déplore des problèmes d'application: «C'est un instrument d'une grande puissance, le meilleur en Europe. Ces dispositions sont indispensables pour protéger les salaires suisses. Elles doivent être étoffées et non pas démantelées.» Un avertissement en relation avec la discussion sur l'accord-cadre entamée avec l'Union européenne; et les velléités d'affaiblir les mesures d'accompagnement portant sur l'abolition des

cautions, une baisse des contrôles ou encore la suppression de l'annonce préalable des missions. Mis en veilleuse par la pandémie de coronavirus, le dossier reviendra sur la table après la votation sur l'initiative populaire de limitation de l'immigration de l'UDC le 27 septembre prochain. «Un dernier projet que nous allons vigoureusement combattre. Il introduirait un système de précarité avec des conditions de travail dégradées et une pression sur les salaires suisses», met en garde le collaborateur de l'USS. ■

## Licenciement collectif en vue chez Saia-Burgess

Le fabricant de matériel électronique basé à Morat (FR) veut délocaliser 53 des 119 emplois sur le site. Unia demande que le délai de consultation soit prolongé et que des garanties soient présentées

Manon Todesco

Le 16 juin, l'entreprise d'électronique Saia-Burgess a annoncé aux partenaires sociaux sa volonté de supprimer jusqu'à 53 emplois sur son site fribourgeois de Morat, sur un total de 119. Seraient concernés 18 employés de la production, 13 du département recherche et développement et 22 intérimaires: tous ces postes seront délocalisés en Roumanie et en Chine.

Une nouvelle peu surprenante pour Unia, qui a déjà vécu une première vague de délocalisation dans cette même entreprise il y a peu de temps. Face à ce nouveau projet de démantèlement, le syndicat soutient la commission du personnel et ses membres, et réclame des comptes. «Dans un

premier temps, nous demandons que la direction prolonge le délai de consultation d'au moins 18 jours selon la Convention collective de travail, car il s'agit d'une mesure extrêmement brutale pour le site», formule Yvan Corminboeuf, secrétaire de l'industrie d'Unia Fribourg. «Beaucoup font du télétravail et certains sont déjà partis en vacances: comment faire une consultation digne de ce nom quand la moitié du personnel n'est pas sur le site?» questionne ce dernier. Le syndicat exige par ailleurs de l'entreprise qu'elle mette toutes les informations utiles à la disposition des employés pour leur permettre d'élaborer des propositions alternatives pour sauver l'emploi. «Nous demandons aussi des solutions généreuses de retraite anticipée pour les personnes concernées de plus de 55 ans qui ont tout donné pendant parfois des décennies et qui risqueront de ne plus retrouver de travail», ajoute le syndicaliste.

## MAINTENIR LES PLACES DE TRAVAIL

Enfin, Unia somme l'entreprise d'expliquer clairement sa stratégie pour le site de Morat. «Elle doit montrer comment les postes restants, une cinquantaine, peuvent être garantis et se développer à moyen et long terme, souligne Yvan Corminboeuf. Sans quoi, tous les emplois sont condamnés.» En effet, le groupe américain Honeywell, auquel appartient Saia-Burgess depuis 2013, a déjà annoncé des licenciements massifs au sein d'une autre filiale en mai, Life Safety Distribution à Hegnau (ZH), en vue de délocaliser vers la Pologne et la Roumanie. «Il y a une volonté claire de tout centraliser dans les pays de l'Est, où la main-d'œuvre est bon marché. Cela est d'autant plus étonnant que Honeywell a présenté de bons chiffres commerciaux au premier trimestre 2020 et que le groupe a enregistré un bénéfice de 81,5 milliards de dollars en 2019», s'étonne le secrétaire syndical. Le bras de fer est entamé... ■



Sombres perspectives pour le personnel de l'entreprise d'électronique Saia-Burgess qui projette de délocaliser près de la moitié des postes en Roumanie et en Chine.

## LICENCIEMENT MASSIF CHEZ TORNOS PAR SAUCISSONNAGE

Comme nous l'évoquions au mois de mars, les licenciements économiques se multiplient depuis l'automne chez Tornos. Le 16 juin dernier, le CEO du groupe, Michael Hauser, a pourtant affirmé dans *Le Quotidien Jurassien* que, «grâce au chômage partiel, aucune mesure de réduction de personnel n'a été prise pour l'instant». Une déclaration qui a fait réagir un ex-employé. «C'est un mensonge, j'ai moi-même été licencié et je connais bien d'autres personnes qui l'ont aussi été ces derniers mois», a-t-il affirmé au *QJ*. Partant de là, le journal a trouvé une quinzaine de personnes licenciées depuis le mois de mars. «Nous n'avons pas procédé à des licenciements massifs, mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu de licenciements de tout», s'est justifié le porte-parole du fabricant de machines-outils de Moutier. Les propos de Michael Hauser ont eu aussi le don de faire sortir de ses gonds Unia Transjurane, le syndicat dénonçant dans un communiqué une soixantaine de licenciements depuis octobre de travailleurs sous contrat fixe et autant sous engagement temporaire. Ce qui est une taille sévère, sachant que Tornos emploie environ 300 personnes. «Les effectifs fondent comme neige au soleil», déplore le responsable du secteur industrie d'Unia Transjurane, Patrick Cerf, qui accuse également le groupe de pratiquer la «tactique du saucissonnage» et, ainsi, de s'épargner une procédure de consultation – obligatoire lorsque la réduction dépasse 10% du personnel –, de même qu'un plan social. Le secrétaire syndical constate aussi qu'une partie de ces licenciements concerne des collaborateurs à la longue ancienneté, «sous couvert de préretraite». «Ce ne sont pas de véritables préretraites et il y a bien une lettre de licenciement.» Face à la polémique et sous pression, Tornos a fini par communiquer des chiffres. Entre octobre et avril, 26 collaborateurs fixes, des sites de Moutier et de La Chaux-de-Fonds, ont reçu leur lettre de congé, et encore 13 autres employés depuis, a fait savoir le groupe, reconnaissant implicitement le saucissonnage. Patrick Cerf, pour sa part, maintient son chiffre de 60. Peut-être que la société n'a pas mis dans le lot ces dites préretraites pour ne pas alourdir la barque. Reste que, pour Unia, la cote d'alerte a été dépassée. «Le personnel est maintenant à cran dans cette entreprise, remarque le secrétaire syndical. Derrière chaque licenciement, il y a un drame humain et familial, à plus forte raison lorsqu'on a trente ans de boîte. Nous exigeons de la direction une communication transparente et un véritable dialogue de crise avec la commission du personnel et Unia.» ■ JB







# L'ALLOCATION POUR IMPOTENT: UN DROIT MÉCONNU

Une personne à l'AVS ayant besoin d'une aide régulière pour les actes de la vie quotidienne a droit à cette prestation ignorée

Textes Sylviane Herranz

C'est une allocation méconnue. Au nom peu engageant. Pourtant, elle concerne un nombre considérable de personnes ayant besoin de l'aide régulière d'un proche ou d'une connaissance. Une prestation qui pourrait soulager de nombreuses familles. L'allocation pour impotent est destinée aux bénéficiaires de l'assurance invalidité (AI) et aux retraités touchant l'AVS. Si les personnes à l'AI semblent mieux la connaître, les retraités souffrent d'une absence d'information absolue sur ce droit pour lequel chacun cotise. «Une personne est considérée comme impotente lorsqu'elle a besoin d'une aide régulière d'autrui pour tous les actes ordinaires de la vie (se vêtir, faire sa toilette, manger, etc.) et que son état nécessite des soins permanents ou une surveillance personnelle», indique la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS sur son site internet. Pour les personnes à l'AVS, le montant de cette allocation varie selon que l'impotence est considérée comme faible (237 fr. par mois), moyenne (593 fr.) ou grave (948 fr.). Pour les bénéficiaires de l'AI, les sommes sont doublées. Chaque assuré AVS nécessitant l'aide de son conjoint, de ses enfants ou de proches, qu'il touche ou non des prestations complémentaires et quelle que soit sa fortune ou son revenu, peut prétendre à cette allocation, exonérée d'impôts, pour autant qu'il réside en Suisse.

DÉLAI DE CARENCE INJUSTE

«Il y a un manque d'information incroyable», s'indigne Rosi Déglise-Nisticò, de l'association MoDC (Mobilità, Diritti e Cittadinanze - Mobilité, droits et citoyenneté) qui conseille et soutient les Italiens résidant en Suisse, dont beaucoup sont aujourd'hui à la retraite. A ce déficit d'information, s'ajoute une grande injustice: le versement de l'allocation ne débute qu'après un an de carence. «Si une personne tombe malade aujourd'hui, atteinte par exemple d'une maladie foudroyante mettant à dure épreuve le conjoint ou les enfants, il faudra attendre une année pour obtenir ce soutien. Si la personne décède entre-temps, elle n'aura droit à rien... Il serait souhaitable que ce délai de carence soit supprimé», estime la responsable du bureau lausannois du MoDC. D'où l'importance de ne pas tarder à déposer une demande. «Pour cela, il faut présenter un certificat médical attestant que l'on a besoin de l'aide d'autrui pour accomplir les tâches de la vie quotidienne. La requête doit être adressée à l'Office AI du canton de domicile qui l'instruira et définira le degré d'impotence. Ce qui est essentiel pour obtenir l'allocation, c'est que l'aide apportée par les proches soit régulière et stable», explique Rosi Déglise-Nisticò. Elle précise que cette allocation peut être reçue même si les services à domicile passent régulièrement. «Cette aide permet par exemple aux proches de trouver d'autres relais pour être soulagés et éviter l'épuisement et les frictions.» A certaines conditions,

si l'aide régulière a débuté plusieurs années auparavant, un versement rétroactif peut être envisagé.

NÉCESSITÉ D'INFORMER

Reste l'absence d'information sur ce droit très peu connu. «On privilégie aujourd'hui le maintien à domicile. Une telle allocation permet aux personnes d'y rester plus longtemps. C'est très important pour eux et pour tout le monde, on gagne sur tous les plans, ça

coûte beaucoup moins cher que l'aide à domicile ou le placement en EMS», remarque Rosalia, qui témoigne ci-dessous. Forte de son expérience, elle

invite à ce que cette prestation devienne automatique dès que médecins ou services sociaux constatent une situation de dépendance. ■



Combien de personnes à l'AVS ne savent pas qu'elles ont droit à une prestation lorsqu'il leur est devenu impossible d'effectuer seules certains gestes quotidiens comme aller faire ses courses ou se laver? L'allocation pour impotent est une aide appréciable.

## TÉMOIGNAGES

### «POURQUOI N'ONT-ILS RIEN DIT? CE SOUTIEN EST PRÉCIEUX»

«Pendant près de dix ans, alors que mon papa était bien malade, ma maman s'est occupée de lui, avec mon aide et celle de mon frère. Ils n'ont jamais rien demandé à personne, jamais sollicité d'aide. Après le décès de mon papa, il y a six ans, ma maman était épuisée. Elle n'arrivait plus à sortir, à faire les courses. Avec mon frère, nous avons assuré une présence tous les jours, pour la lessive, les commissions, le nettoyage, les paiements. Nous la prenions à tour de rôle le week-end chez nous. Elle est devenue très dépendante. Il y a un peu plus d'un an, ma tante m'a demandé si j'avais fait les démarches pour obtenir une aide. J'ai appelé l'association MoDC et je suis tombée des nues! Ma maman aurait déjà eu droit à quelque chose pour mon père, indépendamment des prestations complémentaires (PC). Chaque année, mon frère se rend au bureau des PC pour les démarches administratives mais personne ne lui a parlé de cette allocation pour impotence. Pourquoi n'ont-ils rien dit? Pourquoi le médecin n'en a-t-il jamais parlé? Ce soutien est précieux. On aurait pu faire venir quelqu'un pour le ménage, ou demander à une voisine de passer une fois par jour, avant de faire appel au centre médico-social qui coûte un saladier! Pour moi et mon frère, qui étions à bout, cela aurait aussi été bénéfique. Depuis que l'on a fait la demande d'allocation, l'automne dernier, la santé de ma maman s'est dégradée. Elle est aujourd'hui en attente de placement dans un EMS. J'ai un respect total pour les institutions, mais ce que je reproche, c'est de ne pas avoir été informée durant toutes ces années du droit à cette prestation.» ■ Rosalia

### «JE SUIS FURAX!»

«Cela fait plus de sept ans que mon papa a des problèmes artériels. Il a eu plusieurs opérations, notamment aux genoux ou aux pieds. Il a plus de 80 ans et vit toujours à la maison avec ma maman qui, elle aussi, n'est pas en grande forme. Mais elle l'aide pour les gestes de la vie quotidienne. Il a de la peine à s'habiller, à se lever la nuit, à marcher. Il faut l'accompagner à la salle de bains et pour tous ses déplacements. Mes parents n'ont qu'une petite retraite. Grâce à cette allocation, ils peuvent payer une personne pour quelques tâches ménagères. Mais je suis furax: mon papa aurait pu bénéficier de cette aide depuis des années et on ne le savait pas. J'ai appris son existence par quelqu'un de ma famille. Ce n'est pas normal que l'Etat n'informe pas les gens qui ont des graves problèmes sur leurs droits et que l'on doive passer par le bouche-à-oreille. Je suis sûre que beaucoup de personnes dans le besoin n'ont pas les moyens de payer quelqu'un pour s'occuper d'eux.» ■ Floriane\*

\*Prénom d'emprunt.



L'épuisement guette ceux qui, tous les jours, doivent soutenir leur conjoint ou un proche.

## POING LEVÉ

### DES PONTS PLUTÔT QUE DES MURS

Par Sonya Mermoud

Relégation au second plan de la question des frontières souvent évoquée durant la crise sanitaire avec la liberté retrouvée de voyager sur le Vieux-Continent. Et le recul de la pandémie qui, dans un monde globalisé, n'a pas connu de réelles lignes de démarcation. Depuis le 15 juin, la Suisse a rouvert totalement son espace aux membres de l'Union européenne et au Royaume-Uni. Avec, en conséquence, une libre circulation qui devrait regagner en «fluidité», facilitant la vie des travailleurs frontaliers, au demeurant jamais empêchés de rejoindre leur poste. Avec la possibilité pour les citoyens helvétiques de se rendre de nouveau dans ces États. De quoi réjouir nombre de personnes pestant à l'idée de devoir passer les relâches estivales chez elles, même si ces séjours éventuels à l'étranger resteront conditionnés au maintien de mesures de protection sécuritaire spécifiques aux pays visités. Et alors que les appels du pied se multiplient pour que les futurs vacanciers privilégient un farniente dans leur patrie.

Cette étape supplémentaire dans un déconfinement européen généralisé est rendue possible par une pandémie visiblement en voie d'être contenue. Et aussi largement nécessitée par une industrie du tourisme en berne, payant l'un des plus lourds tributs aux effets de la crise sanitaire. L'essoufflement du virus rend ainsi désormais, à l'inverse des gestes barrières, les tracasseries douanières inutiles. Permet de nouveau cette porosité des lignes de démarcation le plus souvent appréciée par les travailleurs et les voyageurs. Elargissement d'horizons bienvenu. Pas au goût cependant de l'UDC plus encline à accueillir des étrangers prêts à venir dépenser leurs économies en Suisse qu'une main-d'œuvre pourtant indispensable au bon fonctionnement et à la prospérité de notre pays. A travers elle, la question des frontières reviendra sur le tapis via son initiative de résiliation. Ce projet – sur lequel nous voterons le 27 septembre – vise à mettre un terme aux relations bilatérales en matière de libre circulation. Une volonté de fermeture virale qui n'est pas sans évoquer un jubilé parlant lui aussi de frontières.

Il y a 50 ans, le 7 juin 1970 précisément, le peuple refusait l'initiative Schwarzenbach aux relents racistes nauséabonds. A la rhétorique démagogique, entre barque pleine et surpopulation étrangère. La proposition de la droite dure se révèle guère éloignée de ce projet xénophobe avorté. Au prétexte de régulation de l'immigration, elle entend permettre l'exploitation sans réserve des contingents d'étrangers qui seront tolérés, l'acceptation de ce texte remettant en question les mesures d'accompagnement. En clair, les garde-fous contre le risque de sous-enchère salariale et sociale. Gageons que la population saura se souvenir du rôle crucial des frontaliers dans le fonctionnement de notre économie, en particulier dans le domaine des soins. Qu'elle gardera en mémoire l'interdépendance de la Suisse avec l'Europe, son principal partenaire commercial. Qu'elle défendra l'idée de ponts, non de murs. D'unité et de solidarité entre les travailleurs au-delà des frontières et de la couleur des passeports. De destins définitivement communs. ■



# DES FEMMES DEVANT ET DERRIÈRE L'OBJECTIF

Un collectif de femmes photographes présente «Nous», un livre documentant la grève féministe du 14 juin 2019. Haut en couleur

**Sonya Mermoud**  
Images tirées du livre «Nous»

Elles ont capté de larges gammes d'émotions et de sentiments, entre révolte, euphorie, complicité, joie, solidarité, unité ou encore provocation; illustré un combat réunissant tous les milieux et toutes les générations dans différentes villes du pays; arrêté leur regard sur des foules en liesse ou des actions plus confidentielles; braqué leur objectif sur des détails vestimentaires, des slogans, des sourires; bref, immortalisé une journée qui restera longtemps gravée dans les mémoires et les cœurs. Elles, ce sont 32 femmes photographes qui ont documenté la grève féministe du 14 juin 2019. Un événement historique qui a rassemblé, l'an dernier, quelque 500 000 personnes dans les rues de Suisse. Une gigantesque vague violette qui a fédéré ces professionnelles de l'image réunies à l'appel de la photographe bernoise Yoshiko Kusano. «Je les ai contactées et leur ai suggéré de couvrir cette journée. L'idée était de proposer aux médias, via l'agence de presse Freshfocus,

des images de la grève féministe prises par des femmes.» En raison d'une sensibilité qui leur serait propre? Yoshiko Kusano hésite: «Disons plutôt que l'interaction entre le photographe et le sujet peut être différente si la caméra est tenue par une femme.»

## SOUVENIR PALPABLE

Quoi qu'il en soit, l'initiative suscite l'enthousiasme des collègues de Yoshiko Kusano. Elle ne rencontrera pas toutefois l'écho escompté dans les rédactions. «Dans tous les métiers, c'est toujours plus difficile pour nous, les femmes. Peut-être ne savons-nous pas non plus bien nous vendre, valoriser notre travail», commente l'indépendante. Mais si la déception est au rendez-vous, le collectif va rebondir. En septembre, il se réunit pour partager ses impressions. Encore portée par l'énergie positive de la Grève, soulignant la force, la détermination, la créativité, l'humour, l'intelligence, l'irrévérence... de ces milliers de participantes, il décide d'en garder un souvenir palpable. L'idée d'un livre s'impose. Partie prenante de l'aventure



ANNETTE BOUTELLIER

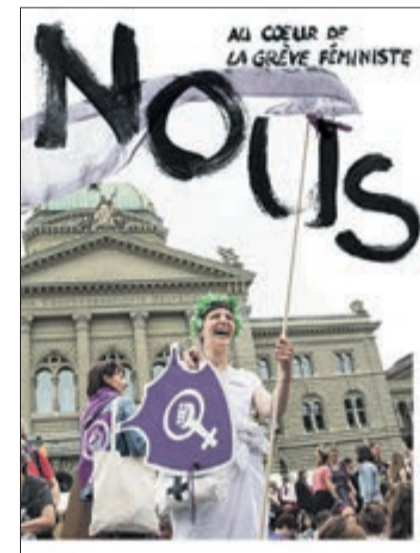
et membre du comité de pilotage du projet en tant que rédactrice photos à 24 heures, Pénélope Henriod précise le concept: «Nous avons opté pour un recueil chronologique, en débutant l'ouvrage par des événements survenus déjà dans la nuit du 13 au 14 juin, avec notamment l'illumination de la cathédrale de Lausanne, pour terminer sur le dépôt des pancartes et un concert final.» Sur les 500 clichés rassemblés, 83 sont retenus. Chaque photographe choisit l'image qu'elle préfère de son lot.

## LIVRE IMPRESSIONNISTE

«Pour le reste de la sélection, nous avons privilégié la représentativité mais aussi la pluralité des actions et des situations inédites, la diversité des participantes, de tous les âges, d'origines différentes. Sans oublier des hommes solidaires. Nous ne voulions pas que des têtes de cortèges, des icônes de la rencontre mais des photos de ces femmes, embarquées, à l'arrière, dans ce joyeux mouvement. Tout en faisant la part belle à l'humour, les slo-

gans, les déguisements, la créativité qui l'ont marqué. C'est un livre impressionniste rendant compte de l'esprit fou de cette journée.» Une publication encore enrichie de textes d'intervenantes notamment syndicales, dont Vania Alleva, présidente d'Unia.

Le vernissage de *Nous* s'étant déroulé le 14 juin dernier à Berne, Yoshiko Kusano et Pénélope Henriod n'ont pas pu participer aux manifestations marquant le premier anniversaire de la Grève. Partie remise... «Je suis féministe. Il y a encore beaucoup de choses à entreprendre pour faire avancer la cause des femmes. Notamment sur le front du sexisme, de la violence domestique ainsi qu'en matière d'absence de partage des tâches éducatives, du ménage pénalisant les femmes à la retraite», souligne l'initiatrice du projet qui, mère d'un garçon de 12 ans et d'une fillette de 9 ans, affirme les sensibiliser déjà à la question. ■



*Nous, au cœur de la grève féministe* est disponible en librairie au prix de 34 francs. Editrices: Yoshiko Kusano, Caroline Minjolle, Francesca Palazzi. 140 pages. 83 photos.



CAROLINE MINJOLLE



NORA RUPP

## Fiscalité élevée: rien de grave pour les riches et la mondialisation

Deux économistes plaident, dans un récent ouvrage, pour une meilleure taxation de la fortune et des multinationales

Textes Jean-Claude Rennwald

Une fiscalité élevée ne constitue un problème ni pour la mondialisation, ni pour les catégories sociales les plus aisées. C'est le constat de deux économistes français vivant aux États-Unis, Emmanuel Saez et Gabriel Zucman. Ces affirmations ont d'autant plus d'intérêt qu'elles sont formulées en pleine crise du coronavirus et que, dans ce contexte, la droite politique et économique ne veut rien changer, ni la conception actuelle de la mondialisation, génératrice d'inégalité, ni la fiscalité des riches et des superriches, car une augmentation de celle-ci, selon eux, aurait des conséquences catastrophiques pour la croissance et pour l'emploi.

### OUVERTURE DES FRONTIÈRES = INJUSTICE?

Economistes de gauche, Emmanuel Saez et Gabriel Zucman partent en guerre contre ces lieux communs dans un magnifique ouvrage, *Le triomphe de l'injustice. Richesse, évasion fiscale et démocratie*. Ils notent que la progressivité fiscale est parfaitement compatible avec la mondialisation et que la concurrence fis-

cale qui fait rage aujourd'hui pourrait vite être remplacée par une course au mieux-disant. En d'autres termes, «l'ouverture des frontières ne nous condamne pas à toujours davantage d'injustice fiscale».

### RICHES AMÉRICAINS: JUSQU'À 50% D'IMPÔT!

À l'intention de ceux qui craignent la fiscalité comme la peste, les deux économistes rappellent que des années 1930 aux années 1970, dans la foulée du *New Deal* de Franklin Delano Roosevelt, les Américains les plus riches reversèrent plus de 50% de leurs revenus au fisc! Aujourd'hui, ce n'est plus que 23%, taux proche de ceux en vigueur dans de nombreux cantons. L'imposition des bénéfices des entreprises a suivi le même cours, passant de 52% en 1960 à 21% depuis la réforme Trump de 2018. Autant dire qu'aux États-Unis comme en Suisse, il y a encore de la marge pour que les plus aisés participent davantage au financement de l'État social ou d'un programme de relance économique si le recours à l'endettement ne suffisait pas. Il est vrai que, pour cela, une révolution idéologique s'imposerait, pour contrer les «réformes» mises en œuvre depuis

l'arrivée de Ronald Reagan au pouvoir, en 1981.

### LES MULTI IMPOSÉES PARTOUT

Pour faire face à ce défi et pour combattre les inégalités, Emmanuel Saez et Gabriel Zucman proposent notamment:

- la création d'un impôt sur la fortune fortement progressif pour contenir les formes de rente associées à la concentration extrême des richesses;
  - un impôt sur le revenu national pour financer l'État social moderne et alléger le coût de la santé pour les classes moyennes;
  - une taxation efficace des entreprises qui opèrent aux quatre coins de la planète (c'est-à-dire des multinationales) pour réconcilier mondialisation et justice fiscale.
- Cette dernière revendication est la plus originale, dans la mesure où les multinationales n'auraient plus intérêt à jouer un État contre un autre sur le plan fiscal, puisqu'elles seraient imposées partout où elles sont actives et sur les mêmes bases. ■

Emmanuel Saez et Gabriel Zucman, *Le triomphe de l'injustice. Richesse, évasion fiscale et démocratie*, Editions Seuil, 2020.

### FRANCE: LA RICHESSE DES HAUTS FONCTIONNAIRES

«Depuis qu'Emmanuel Macron est président, le gouvernement de la France ne ressemble à aucun autre sous la V<sup>e</sup> République. Il n'y a jamais eu autant de grands commis de l'État devenus millionnaires dans le privé.» Telle est l'une des conclusions de l'ouvrage *Les voraces* que publie Vincent Jauvert, journaliste à *L'Obs*. Incroyable mais vrai, parce que ces personnalités, après avoir fait carrière dans l'administration, ont «pantouflé» dans des entreprises où ils ont rapidement fait fortune. Résultat, nombre de ces représentants de l'élite politico-financière gagnent plus que le président de la République (182 400 euros par année)! Quelques cas exemplaires:

- Membre du cabinet de Martine Aubry dans les années 1990, Muriel Pénicaut devient par la suite une dirigeante du groupe alimentaire BSN, où elle touche 2,3 millions par année. Elle revient dans le public quand Emmanuel Macron est ministre de l'Économie et obtient 200 000 euros par année. Aujourd'hui ministre du Travail, elle s'est constituée un patrimoine de 6,5 millions d'euros.
- Après son départ du gouvernement, Rachida Dati, ancienne garde des Sceaux, touche 600 000 euros grâce à son activité d'avocate. Jusqu'en 2018, elle est aussi maire du VII<sup>e</sup> arrondissement de Paris et députée européenne, avec les indemnités qui en découlent.
- Dirigeant du Centre national d'études spatiales (fusée Ariane), Pierre Fond est aussi maire de Sartrouville et vice-président du département des Yvelines. Tout cela pour près de 400 000 euros par année.
- Directeur de la Société du Grand Paris Express, Thierry Dallard perçoit 300 000 euros par an, plus 60 000 euros de variable.
- Ancien ministre, aujourd'hui défenseur des Droits, Jacques Toubon encaisse 360 000 euros par année, en cumulant son salaire avec les pensions de ses activités antérieures. ■

Vincent Jauvert, *Les voraces*, Editions Robert Laffont, 2020.



# «NOUS NOUS BATTRONS POUR ÉVITER LES PERTES D'EMPLOIS»

Aux Brenets, trente horlogers sont menacés de licenciement. A moins d'un rebond inespéré des exportations, on peut craindre d'autres réductions d'effectifs dans la branche



Selon les chiffres fournis par la Fédération horlogère, les exportations se sont contractées de 35,8% sur les cinq premiers mois de l'année, les principaux débouchés ont tous perdu plus de la moitié du niveau qu'ils affichaient une année auparavant.

Textes Jérôme Béguin  
Photos Thierry Porchet

Après IMI Swiss et Corum, une troisième société horlogère neuchâteloise doit procéder à un licenciement collectif depuis le début de l'année. Installée aux Brenets et spécialisée dans l'assemblage de mouvements et le reconditionnement de calibres usagés, l'entreprise Gilbert Petit-Jean a annoncé devoir se séparer de 30 de ses 157 collaborateurs. «La charge de travail n'est pas garantie pour cet automne», s'est justifiée la direction à RTN. Unia a remis le 19 juin un rapport de consultation et devait rencontrer lundi, à l'heure du bouclage de ce numéro, la direction. Le syndicat propose de limiter le nombre de licenciements en prolongeant la réduction de l'horaire de travail (RHT), qui touche déjà un tiers de l'effectif, en encourageant les reclassements, les départs volontaires et ceux en préretraites, ainsi que les congés sans solde. En 2015, lors d'une précédente réduction d'effectifs, les 72 licenciements prévus avaient été ramenés à 57. Et le plan social mis en œuvre s'était révélé «béton», selon le mot de Sylvain Schwab, secrétaire syndical d'Unia Neuchâtel. «Gilbert Petit-Jean, le fondateur décédé l'année dernière, était un ancien syndicaliste français, il n'avait pas oublié d'où il venait. Son fils nous a assuré que le plan social de 2015 serait reconduit», indique Sylvain Schwab.

D'autres réductions d'effectifs dans la branche sont-elles à craindre? Selon les chiffres fournis par la Fédération horlogère, les exportations se sont contractées de 35,8% sur les cinq premiers mois de l'année, les principaux débouchés ont tous perdu plus de la moitié du niveau qu'ils affichaient une année auparavant. Et la reprise n'est pas encore acquise à l'heure où les clients se font plutôt rares dans les boutiques de montres. Lors de la crise de 2008-2009, les exportations avaient diminué de 22,3% et le nombre d'emplois de 4000 à 4500, pour moitié par licenciements et pour l'autre par non-remplacement et des départs. A l'époque, l'horlogerie suisse employait environ 50 000 personnes, contre 60 000 fin 2019.

#### «LA RHT A SERVI DE BOUÉE»

«Les entreprises naviguent à vue, mais avant l'arrivée du virus, les stocks étaient bien pleins et elles se trouvaient déjà sur le qui-vive. La RHT a servi de bouée de sauvetage. On se fait maintenant un peu de souci pour la rentrée et l'automne, où apparaîtront les perspectives pour 2021. Si l'horizon ne se dégage pas, nous aurons des plans de licenciements importants», estime Sylvain Schwab. Si les grands groupes et les manufactures, tels que, sur le canton de Neuchâtel, LVMH, Patek Philippe, Richemont, Rolex ou Swatch, peuvent rencontrer des difficultés, ce sont les sous-traitants qui, pour le secrétaire syndical, «risquent la culbute».

«Les sous-traitants sont en fin de cycle et sont les plus vulnérables», appuie Patrick Cerf. Le secrétaire syndical d'Unia Transjurane ne veut pas pour autant peindre le diable sur la muraille: «Ce sera une période difficile, mais j'essaie de rester confiant.» Il invite les grandes entreprises à être solidaires des sous-traitants dont elles bénéficient du savoir-faire.

#### «CELA RISQUE D'ÊTRE PLUS DOULOUREUX»

De son côté, le responsable national de l'horlogerie pour Unia, Raphaël Thiémar, ne veut pas faire de pronostic, mais il reconnaît que «les plans sociaux seront sans doute le gros dossier de la rentrée». La branche ne manque hélas pas d'expérience en la matière. «Tous nos secrétaires syndicaux en ont fait un jour ou l'autre. Mais cette fois, cela risque d'être de plus grande ampleur et plus douloureux parce que les possibilités de retrouver une place seront rares dans les prochains mois. Nous nous battons pour éviter les pertes d'emplois au maximum en mettant les entreprises devant leurs responsabilités, car certaines auront la possibilité de garder des salariés. Lorsque ce n'est pas possible, il faudra obtenir de bonnes conditions pour les travailleurs.» La coupe des effectifs a d'ailleurs commencé si l'on tient compte des travailleurs temporaires. «Il n'y en a pratiquement plus, depuis le début de l'année déjà. Les intérimaires sont de plus en plus utilisés comme une va-

riable d'ajustement de l'emploi. Ce qui intéresse les entreprises, c'est de pouvoir débarquer des gens sans avoir à négocier des plans sociaux. On lutte en continu contre cette banalisation du travail précaire.»

«La crise sanitaire rend plus difficile la rencontre avec les salariés, conclut Raphaël Thiémar, certains ne retravaillent que quelques heures par se-

maine, d'autres ont des horaires décalés, mais il est important qu'ils sachent que, depuis le début de cette crise, nous avons d'abord été très actifs pour faire respecter les prescriptions sanitaires, que nous nous battons maintenant sur les heures supplémentaires et les vacances, et que nous nous préparons à être à leurs côtés quand viendront les pertes d'emplois.» ■

## COMPTEURS VIDÉS ET VACANCES FORCÉES

Ces éventuels plans sociaux sont encore de la musique d'avenir. Pour le moment, Unia est bien occupé à faire respecter la Convention collective de travail (CCT), tient à souligner Raphaël Thiémar: «Depuis le début de la crise, il y a une certaine pression sur les conditions de travail. Nous sommes confrontés à une mise entre parenthèses de certains articles de la CCT, principalement en ce qui concerne les heures supplémentaires et les vacances. Comme il est spécifié dans la CCT, la compensation des heures supplémentaires doit être décidée d'un commun accord. Malheureusement, en revenant au travail après la RHT, certains salariés ont trouvé leur compteur d'heures vidé. Des jours de vacances ont aussi été imposés à des employés qui étaient au chômage partiel et enfermés chez eux pour cause de confinement! On est toujours en train de se battre pour faire respecter ces règles, sans pouvoir compter sur le soutien des associations patronales, pourtant censées défendre l'application de la CCT. Le prétexte est toujours le même: on est face à une situation exceptionnelle et on doit faire preuve de compréhension. Dans les entreprises, les travailleuses et les travailleurs font déjà des efforts pour minimiser la crise et jouent le jeu des règles sanitaires pour éviter la contamination sur leur lieu de travail! Mais ils tiennent à leurs droits et se tournent vers nous pour qu'on les défende. Ils ont encore plus besoin du syndicat dans cette période où des menaces pèsent sur leur emploi.» ■

# Sous pression, Richemont renonce à baisser les salaires

La direction entendait tailler dans les primes annuelles et supprimer le complément à la RHT

Jérôme Béguin

La pression d'Unia a payé. Richemont a renoncé la semaine dernière à son intention de ne plus compenser la baisse de salaire pour ses collaborateurs en réduction de l'horaire de travail (RHT). Peu de jours avant, le groupe spécialisé dans l'industrie du luxe avait aussi abandonné son idée de réduire de 25% au moins les primes annuelles de ses quelque 35 000 employés dans le monde. Dans le courant du mois d'avril, on apprenait que Richemont augmentait la rémunération de ses hauts dirigeants de 35%, le montant destiné au comité exécutif passant de 30 à 41 millions de francs. Quelques semaines après, la direction annonçait une réduction d'au moins 25% des primes annuelles. «Celles-ci font partie du système de rémunération des collaborateurs de Ri-

chemont. Une personne qui, par exemple, gagne 4500 francs brut par mois a pu recevoir l'an dernier 2000 francs de prime. Le personnel compte là-dessus, ce n'est pas de l'argent de poche», indique le responsable de l'horlogerie chez Unia, Raphaël Thiémar. «Pour un certain nombre de personnes, la baisse des primes se montait à 50% et plus», assure un salarié d'une manufacture genevoise du groupe. Dans la foulée, Richemont décidait de ne plus compenser les pertes de salaire dues à la RHT. Jusque-là, le groupe complétait le chômage partiel pour assurer un salaire de 94%, mais, à partir du 1<sup>er</sup> juin, les heures en RHT n'auraient plus été payées qu'à 80%.

#### «ON S'EST SENTIS TRAHIS ET ARNAQUÉS»

«Une situation totalement intolérable où le groupe décidait, d'un côté, de claquer 10 millions pour augmenter des gens qui n'en avaient pas be-

soin et, de l'autre, grattait sur tous les salaires des employés, y compris celles et ceux qui gagnent le minimum vital!» s'indigne Raphaël Thiémar. «Nous avons discuté longuement entre les collègues et trouvé cela injuste, on s'est sentis trahis et arnaqués. Ce n'est pas les petits qui doivent payer pour que les plus gros s'en mettent un peu plus dans les poches. Nous, on n'aura jamais 35% d'augmentation sur nos bas salaires», témoigne le travailleur genevois. La colère n'était pas confinée aux frontières helvétiques. Le 5 juin, à Turin, un atelier de joaillerie de Cartier employant 240 personnes débrayait durant une journée. Face à l'indignation et à la pression, la direction rétrocédait le 8 juin sur la question des primes. Restait pour les 8000 salariés du groupe en Suisse le problème de la RHT.

Unia avait préparé une pétition exigeant le maintien des 94% et s'appretait à la lancer. «Le lundi

15 juin, nous avons informé l'ensemble des entreprises Richemont que nous allions tracter et, le mardi à la première heure, nous avons reçu un courriel nous annonçant que le groupe faisait machine arrière», se félicite Alejo Patino, secrétaire syndical d'Unia Genève, qui explique cette réussite par la mobilisation du personnel. «De nombreux employés ont contacté le syndicat et permis de donner mandat à Unia de revendiquer la prise en charge des 14%. Les travailleurs sont contents du résultat. Nous avons été remerciés. Les délégués syndicaux ne sont pas peu fiers.» ■



# Des indemnités de licenciement bien minces chez Weight Watchers

La direction de Weight Watchers (WW) rejette en bloc les propositions du personnel et d'Unia

Jérôme Béguin

Pour rappel, la filiale suisse de la multinationale de la diététique veut se séparer des deux tiers de ses effectifs, soit 110 personnes employées comme coaches de régime. Une procédure de consultation pour licenciement collectif a été ouverte et, bien que l'entreprise n'ait pas fourni les informations financières essentielles, le personnel et Unia ont présenté une quarantaine de propositions d'alternatives aux licenciements permettant de sauver 80% des emplois. Pour limiter les conséquences des licenciements, un plan social a encore été proposé prévoyant des indemnités. «Tout est rejeté sans aucun argument chiffré. Le plan social est également refusé», déplore Arnaud Bouverat, membre de la direction du secteur tertiaire d'Unia. «La direction propose des accords de résiliations individuelles avec une libération de l'obligation de travailler durant le délai de congé, mais une indemnité plus basse que ce que nous demandons.» Le nombre de licenciements est toutefois réduit de 110 à 96, mais le personnel qui va rester en poste n'est pas forcément à la fête. «L'entre-

prise procède à des congés-modifications des contrats de travail par oral, ce qui n'avait jamais été mentionné. Certaines personnes reçoivent plus d'ateliers à animer, d'autres, plus nombreuses, moins d'activité, avec en sus des trajets plus longs pour se rendre sur le lieu de travail. On pousse les gens à la démission. Et la société refuse de répondre à la question de savoir si les personnes qui n'acceptent pas ce congé-modification auront droit ou non à un accord de résiliation. C'est un gros scandale.» «Le personnel est majoritairement ouvert à accepter les indemnités proposées, poursuit Arnaud Bouverat, mais nous recommandons aux salariées de ne pas le signer.» Les coaches seront sanctionnées par l'assurance chômage et plusieurs dispositions sont inapplicables, selon le responsable syndical, qui juge l'accord en l'état «inacceptable». «Nous demandons à l'entreprise de le réviser complètement afin qu'il soit conforme au droit et que les personnes refusant leur congé-modification puissent le signer. Nous allons aussi faire état de nos observations au Service de l'emploi de l'Etat de Vaud en l'avertissant que la procédure de consultation n'est pas terminée.» ■

## COMMUNIQUÉ

### PIERRE-YVES MAILLARD NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'INSTITUT DE FORMATION MOVENDO

Le président de l'Union syndicale suisse (USS), également conseiller national vaudois, a été élu président de Movendo, l'Institut de formation des syndicats, lors de l'assemblée des délégués à fin mai. Il succède à Corinne Schärer.

Pour Pierre-Yves Maillard, la formation et la formation continue constituent la base centrale pour représenter les intérêts des collègues de travail dans les entreprises et les différentes branches. Que ce soit les formations sur le contrôle effectif de l'égalité des salaires entre femmes et hommes, la formation continue des membres d'une commission du personnel, les formations visant une participation accrue des salariés aux régimes de retraite ou celles ciblant les aptitudes en communication personnelle dans le travail et la vie quotidienne: «Pour négocier

à hauteur d'yeux avec les employeurs, nous devons disposer des connaissances nécessaires.» L'Institut de formation est un pilier central d'un mouvement syndical de base et offre de grands avantages aux membres. De plus, la formation a une importance sociale majeure. Movendo apporte ainsi une contribution à la «démocratisation du savoir», a déclaré Pierre-Yves Maillard à l'occasion de son entrée en fonction. Movendo est soutenu par différentes fédérations de l'USS et propose chaque année quelque 250 cours sur des sujets liés au monde du travail. Les offres sont ouvertes à toute personne intéressée. Les syndicats prennent en charge au moins un cours par an pour leurs membres. ■ **Movendo**

movendo.ch/fr/

## SECRÉTARIATS

### BIENNE-SEELAND/ SOLEURE

**Secrétariat de Bienne**  
Rue de Morat 33,  
2502 Bienne  
Tél. 032 329 33 33

**Secrétariat de Granges-Longeau**  
Rue Centrale 3,  
2540 Granges  
Tél. 032 653 01 11

### FRIBOURG

**Secrétariat de Fribourg**  
Route des Arsenaux 15,  
1700 Fribourg  
Tél. 026 347 31 31

**Secrétariat de Bulle**  
Rue de Vuippens 29,  
1630 Bulle  
Tél. 026 912 77 14

### GENÈVE

**Secrétariat**  
Chemin Surinam 5,  
1203 Genève  
Tél. 0848 949 120

### NEUCHÂTEL

**Secrétariat de Neuchâtel**  
Avenue de la Gare 3,  
2000 Neuchâtel

**Secrétariat de La Chaux-de-Fonds**  
Avenue Léopold-Robert 67,  
2300 La Chaux-de-Fonds

**Secrétariat du Locle**  
Crêt-Vaillant 19-21,  
2400 Le Locle

**Secrétariat de Fleurier**  
Place de la Gare 3,  
2114 Fleurier

**Pour les secrétariats de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Fleurier:**  
Tél. 0848 203 090  
**Depuis la France:**  
Tél. +41 848 203 090

### VALAIS

**Secrétariat de Sion**  
Rue de la Dent Blanche 9,  
1950 Sion

**Secrétariat de Sierre**  
Rue du Temple 3, 3960 Sierre

**Secrétariat de Monthey**  
Avenue de la Gare 15,  
1870 Monthey

**Secrétariat de Martigny**  
Avenue de la Gare 56,  
1920 Martigny

**Pour les secrétariats de Sion, Sierre, Monthey et Martigny:**  
Tél. 027 602 60 00

**Depuis la France:**  
Tél. +41 27 602 60 00

### VAUD

**Secrétariat de Lausanne**  
Place de la Riponne 4,  
1002 Lausanne

**Secrétariat de Vevey**  
Avenue Paul-Cérésole 22,  
1800 Vevey

**Secrétariat d'Aigle**  
Chemin de la Zima 2,  
1860 Aigle

**Secrétariat de Nyon**  
Rue de la Morâche 3,  
1260 Nyon

**Secrétariat d'Yverdon**  
Rue Haldimand 23,  
1400 Yverdon-les-Bains

**Secrétariat du Sentier**  
Grand-Rue 44,  
1347 Le Sentier

**Pour les secrétariats de Lausanne, Vevey, Aigle, Nyon, Yverdon et Le Sentier:**  
Tél. 0848 606 606

**Depuis la France:**  
Tél. +41 848 606 606

## TRANSJURANE

### HORAIRE

Les permanences du syndicat de la caisse de chômage sont à nouveau ouvertes au public selon les horaires ci-après.

**PERMANENCES SYNDICALES**  
**Délémond:** lundi et jeudi de 14h à 18h.

**Tavannes:** lundi de 14h à 18h.

**Permanence téléphonique:** du lundi au vendredi de 9h à 12h et le mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h30 au 0848 421 600.

**PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE**  
**Délémond:** lundi et jeudi de 14h à 18h.

**Moutier:** lundi et jeudi de 14h à 18h.  
**Tavannes:** lundi de 9h à 12h, mardi de 14h à 17h et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

**Permanence téléphonique:** du lundi au vendredi de 9h à 12h au 0848 421 600.

Les modalités de transmission du courrier dans la boîte aux lettres à l'entrée des bâtiments ou par e-mail restent possibles.

## COURRIERS

### SALSA COVID

Le personnel médical a été applaudi, merci à eux pour leur travail acharné, à soigner et à survivre à ce virus. Merci aux autres professionnels dans les grandes surfaces, les pharmacies, etc.

Le pire ne serait-il pas à venir? Non pas parce qu'il faudrait craindre une deuxième vague mais parce que, sous peine de faire ralentir notre petite économie bien riche, nous devons reprendre de plus belle.

Je pense notamment à toute l'activité médicale qui doit redémarrer, tout ce qui a été mis en suspens pendant deux mois va retomber sur le personnel médical, qui est déjà surchargé en temps «normal».

Toutes ces opérations reportées, ces traitements et ces rendez-vous annulés, il va bien falloir les caser un jour. Mais l'année s'en trouve aujourd'hui amputée de deux mois indispensables. Mais avons-nous déjà oublié?

Les travailleurs ne méritent pas à l'heure actuelle de trinquer pour l'activité «normale» qui a été stoppée. Voulons-nous les avoir à l'usure? Reprendre comme avant? Non, c'est certain, mais peut-être ce sera pire. Sommes-nous sûrs que quelque chose de mieux, de ré-

fléchi, pour une fois, pourrait sortir à la suite de cette crise? A qui profite le crime? Bien sûr que des gens sont malades, des personnes sont mortes, mais derrière cette catastrophe sanitaire mondiale, n'y aurait-il pas la menace de tenir en laisse le peuple, une laisse encore plus courte cette fois.

Sans en avoir l'air, pour nous contrôler un peu mieux. Surveiller nos déplacements, notre manière de travailler, qui on rencontre, quand, qui est en bonne santé ou pas, notre façon de consommer.

Tout cela est une bonne excuse pour nous faire travailler plus, plus longtemps, contrôler nos achats, en Suisse évidemment, pour augmenter nos primes maladie, nos impôts. Seul le prix de l'essence avait baissé, normal on n'en avait presque plus besoin.

Les salaires augmenteront encore plus difficilement. Nous n'allons pas fabriquer des robots, mais nous le deviendrons. Des gentils petits robots, et nous nous imaginerons libres comme avant. Alors, au lieu d'applaudir bêtement, ne devrions-nous pas y penser simplement plus souvent et agir? ■ **Ludi** (nom connu de la rédaction)

### REPRISE IMMÉDIATE DES INSTANCES SYNDICALES ET DE LA DÉMOCRATIE OUVRIÈRE!

Depuis la mi-mars, les instances décisionnelles militantes ne sont plus convoquées. La démocratie ouvrière est totalement mise de côté. Seul l'appareil de direction fait la pluie et le beau temps au nom des militants du syndicat qu'ils n'ont pas concertés, ni mobilisés.

Nous devons reprendre l'agenda syndical et les instances! La lutte des classes continue, il n'y a pas d'union nationale possible avec la classe des exploités. La seule solidarité que nous connaissons, c'est l'union et la mobilisation de la classe ouvrière pour défendre les travailleurs et imposer nos revendications au patronat.

Et pour ce faire, il faut que les débats et les discussions reprennent tout de suite! Les mandats doivent être discutés, puis votés, afin que le syndicat les défende. Le Covid-19 accélère la lutte des classes ainsi que la crise financière à venir. Une nouvelle crise financière va arriver et elle sera pire que celle de 2008, mais le virus n'en est pas la cause. Le virus rapproche juste encore davantage le système de cette échéance. Ne soyons pas dupes, la bourgeoisie et ses laquais veulent nous faire croire l'inverse dans le seul but d'utiliser la crise du coronavirus pour aller encore plus loin dans les attaques contre les droits des travailleurs, les salaires, les retraites, les assurances sociales, la durée du travail et les contrats précaires pour baisser le «coût» du travail et garantir les profits. Les faitières patronales, à l'instar de l'Usam, ont déjà communiqué leurs revendications...

La réponse de la classe ouvrière doit être la mobilisation et le regroupement des travailleurs dans les instances

### POUR UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DE L'HOMME

Le Covid-19 a mis en évidence la fragilité, voire la perversité, d'une mondialisation débridée. La généralisation d'une économie à flux tendu, les délocalisations à tout-va, la frénésie du profit à court terme, ces prémisses ont amené l'Europe et les Etats-Unis à déléguer massivement à la Chine et à l'Inde la production d'ingrédients pharmaceutiques actifs (IPA), de composants électroniques et de composants mécaniques. Cet aveuglement signifiait la perte de notre souveraineté.

La pression croissante de l'activité anthropique sur les biotopes naturels, l'émergence subséquente de zoonoses virales ont fait éclater l'aporie opposant impératif sanitaire et impératif économique.

Aujourd'hui, il est à craindre qu'aux ravages de la pandémie s'ajoutent ceux d'une récession économique mondiale; induite par les mesures de confinement, la paralysie de l'économie qui se traduira par une contraction sévère du produit intérieur brut. Le surendettement délirant des Etats, la monétisation de la dette étatique, c'est-à-dire sa destruction par les banques centrales, ces artifices conduiront à des licenciements et à des faillites en cascade, à un chômage de masse, à des troubles sociaux...

Dans le *Wall Street Journal* du 24 février 2012, Mario Draghi répondait à ceux qui voyaient en lui une sorte de thaumaturge: «Les gens ont tendance à oublier que l'argent dépensé par la BCE n'est pas de l'argent privé; c'est l'argent des contribuables.» Qu'est donc cette chimère téléologique qui, supposant la connaissance des

moyens et des fins dernières de l'économie, entend nous plier à l'inéluctable, appelant sans cesse à plus d'adaptabilité, et présentant toute forme de résistance comme l'illustration de l'arriérisme social! Il est grand temps de concevoir une économie qui soit au service de l'homme, et qui respecte l'environnement. Penser globalement; agir localement. En tant qu'homme de terrain, spécialiste en RH, j'ai pour principe de me baser sur une analyse intelligente du tissu économique local, particulièrement dans le secteur de l'industrie.

L'année 2020 débuta dans la crainte, avec des attentes de commandes. La probabilité de développement croissant, en avril 2020. A la mi-juin, la situation est plus préoccupante que jamais: les commandes et la relance de la production ne sont pas encore confirmées, ce qui laisse conjecturer une crise économique aiguë, pour septembre ou pour la fin de l'année. Les entreprises industrielles satellites risquent d'en payer le prix fort. Aujourd'hui, le chômage est à un niveau élevé, et ce niveau pourrait s'élever encore, dès le quatrième trimestre.

Je lance ici un vibrant appel! Je suis prêt à me battre résolument pour la défense des droits, du statut et de la dignité des salariés. Je sais d'expérience que la meilleure stratégie passe par le contact direct, par la connaissance précise des entreprises et par le pouvoir de persuasion dont sont capables les secrétaires syndicaux. ■ **Dejan Adzijoski, Aclens**

### VOUS AVEZ DIT DÉMOCRATIE?

Gilles m'écrivait en 1971: «(...) La mutation dans laquelle le monde est engagé remet tout en cause... face à la source violence du capitalisme... qui tient tout, jusqu'aux gouvernements, par le pouvoir invincible de l'argent.»

Dans la publication *L'Essor* d'avril 2020, Emilie Salamin-Amar et Marc Gabriel rappellent: «Nous sommes incapables de répondre aux urgences climatiques, de faire cesser les drames syriens, libyens et autres Darfour, laissant piller les richesses d'une Afrique exsangue, incapables de résoudre nos problèmes de santé publique, de contraindre le commerce international à l'éthique, de considérer l'humain avant la finance, incapables de glorifier la paix avant la guerre, de garantir les libertés civiles, de supporter les oppositions, incapables de protéger les faibles, de débusquer les corruptions les plus scandaleuses, d'empêcher les dérives communautaires, identitaires et même scientifiques, incapables de garantir la sécurité des femmes, d'instaurer l'égalité salariale, de tenir les promesses de retraites décentes, incapables de maîtriser la montée du fascisme, de la xénophobie et du racisme, incapables, enfin, de résister aux multinationales qui calculent, le plus sereinement du monde, leur optimisation fiscale en toute légalité.»

Certainement, nous nous berçons d'illusions, croyant vivre dans une démocratie encore meilleure que celles de nos voisins. Nous la qualifions de démocratie directe. Et ces voisins se moquent de nous. Ce bon peuple suisse

refuse de sortir 10% des logements nouveaux de la spéculation, il refuse de créer une législation pour ses banques, il refuse une semaine supplémentaire de vacances, il refuse de renforcer sa sécurité sociale ou son assurance maladie au profit des institutions financières privées, il refuse de contrôler la provenance des millions qui préparent l'opinion publique à ces décisions... étonnantes. Il est temps d'analyser le réel fonctionnement de nos démocraties dévoyées. Pensez aux milliards nécessaires à l'élection d'un président des Etats-Unis. Appelez-vous la prise de contrôle du PAI (Parti des paysans, artisans et indépendants) par un multimilliardaire. Il en a fait la machine de guerre que l'on connaît sous le nom d'UDC. Élément très nouveau: l'utilisation politique de toutes les données personnelles contenues dans les «fichiers électroniques» des Gafam (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft). Une partie des réponses se trouve dans l'analyse de la naissance de nos démocraties où l'idéologie «propriétaire» a joué un rôle déterminant. Au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècles, se sont confirmées des inégalités crasses dont nous ne sommes jamais sortis. La sacralisation de la propriété privée à l'occasion de ces grands bouleversements historiques n'a été remise en cause que par certains efforts sociaux-démocrates attachés à une société plus égalitaire ou par l'expérience soviétique. A cause des concentrations récentes, nos démocraties ne fonctionnent plus. ■ **Pierre Aguet, Vevey**

**En raison de la pandémie de coronavirus, les activités de votre syndicat sont, dans certaines régions, encore perturbées. Pour toutes questions, prenez contact par téléphone avec votre secrétariat.**



# «JE CONTINUERAI À MILITER»

Après 14 années passées à Unia Genève, le secrétaire régional Alessandro Pelizzari tire sa révérence. Bilan, avenir et souvenirs au cœur de l'entretien

Propos recueillis par Manon Todesco

Alessandro Pelizzari est sur le départ. Le 30 juin, il laissera sa place de secrétaire régional à Unia Genève pour rejoindre pleinement son nouveau poste de directeur de la Haute Ecole de travail social et de la santé à Lausanne (HETSL). Une opportunité pour cet homme de 45 ans qui a souvent jonglé entre sa carrière universitaire de sociologue et le syndicalisme. Avant d'intégrer Unia en 2006, il est militant d'Attac et assistant d'université à Fribourg. Souvent abordé pour briguer des postes de cadre syndical, il refuse. C'est finalement Jacques Robert qui réussit à le convaincre de commencer en tant que secrétaire syndical de la construction, alors qu'il rédige sa thèse. Une expérience de terrain qui l'amènera deux ans plus tard, en 2008, au poste de secrétaire régional, le jour même où il soutiendra sa thèse. L'heure est aujourd'hui arrivée pour Alessandro Pelizzari de revenir à ses premières amours, sans pour autant se détacher du mouvement. Il dresse le bilan pour *L'Événement syndical*.

## Pourquoi avoir pris la décision de partir?

Après 14 ans dont douze à la tête de la région, j'ai eu le sentiment qu'il était mieux de laisser la place à quelqu'un d'autre, sachant que je n'ai jamais eu l'ambition d'aller au comité directeur. J'ai horreur de la bureaucratie, et la meilleure manière de la combattre c'est de ne pas y contribuer. Pour mener le travail syndical, il faut savoir se réinventer tous les jours. Même si le syndicalisme me passionne encore, je crois que la relève saura mieux le faire. Je quitte un monde qui m'a beaucoup apporté, mais ce qui m'attend à la HETSL me séduit: renouer avec le travail académique et le lier avec mon expérience syndicale est un très joli défi. Je dois dire aussi que l'équipe d'Unia Genève a facilité mon choix de partir, car je sais que le projet syndical que nous avons forgé ensemble continuera après mon départ. Je pars au bon moment.

«Je pars avec une valise remplie de souvenirs très forts, de moments et d'images que je n'oublierai jamais»

## Ces dernières semaines n'auront pas été de tout repos...

Entre la gestion du cas de harcèlement sexuel à l'interne et le Covid-19, ces derniers mois ont été chargés et difficiles. Ces événements ont montré le pire et le meilleur dont est capable le syndicalisme. Le mouvement syndical genevois ne sort pas grandi de cette affaire, même si je trouve que nous l'avons plutôt bien gérée à l'interne d'Unia. Et surtout, malgré les circonstances, notre équipe a su être présente sur le terrain et aux côtés des travailleurs au front durant la crise sanitaire: elle a pris des risques et fait des choses formidables pour les protéger. J'en suis extrêmement fier. On a prouvé notre utilité et on n'a jamais reçu autant de messages de soutien et de remerciements.

## Quels sont les grands événements qui ont marqué votre mandat?

L'expérience des grèves, qu'elles aient été spectaculaires comme chez Merck Serono ou dans la construction, ou les nombreux débrayages plus discrets que nous avons organisés, m'a profondément marqué. Chaque fois qu'un syndicat arrive à canaliser la force collective des travailleurs et les aide à dépasser la peur qui règne sur les lieux de travail, il fait quelque chose de grand. Et quand les travailleurs s'approprient leur lutte en fai-



«Chaque fois qu'un syndicat arrive à canaliser la force collective des travailleurs et les aide à dépasser la peur qui règne sur les lieux de travail, il fait quelque chose de grand», affirme Alessandro Pelizzari.

sant passer l'appareil syndical au second plan, nous avons vraiment fait notre boulot. De ce point de vue, l'une des mobilisations qui m'a le plus impressionné est celle d'ABB, où les travailleurs ont littéralement pris en main leur entreprise et ont occupé leur usine pendant plus d'une semaine. Sur le plan plus politique, je dirais PV2020. Je suis content d'avoir pu donner une voix à l'opposition syndicale à l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes, à contre-courant des ténors du Parti socialiste et des centrales syndicales. Cela ne m'a pas fait que des amis dans nos rangs, mais je suis fier d'avoir contribué à ce que toute une génération de femmes puisse partir un an plus tôt à la retraite. Cette indépendance envers les partis gouvernementaux est un acquis précieux. C'est elle qui nous a permis, dans une région frontalière comme Genève, de rester crédibles envers les travailleurs et de nous imposer tant contre les forces libérales que nationalistes. La création de l'inspection paritaire des entreprises (IPE) en est un des résultats.

## Y a-t-il des déceptions?

Le travail syndical quotidien est fait de déceptions! Sur une grève réussie, il y a au moins dix tentatives qui échouent, des assemblées avec peu de participants, des campagnes qui ne marchent pas, des membres qui démissionnent... Personne n'a encore trouvé la formule magique du syndicalisme du XXI<sup>e</sup> siècle, qui doit composer avec un marché du travail qui se transforme en permanence. Le problème de notre organisation ne se situe d'ailleurs pas tant dans ces échecs de construction syndicale, que dans la difficulté d'en comprendre les raisons. Il y a une tendance lourde à la bureaucratisme qui empêche le syndicat de s'adapter et de prendre des décisions courageuses là où il le faut. Ma frustration au niveau personnel est de ne pas avoir osé plus déprofessionnaliser l'appareil et laisser davantage de place aux militants, qu'ils soient bénévoles ou salariés du syndicat.

## Qu'est-ce que votre expérience à Unia vous a apporté?

Personnellement, je pars avec une valise remplie de souvenirs très forts, de moments et d'images que je n'oublierai jamais. Le métier de syndicaliste est un métier extraordinaire: on est témoin de dynamiques sociales incroyables, et on peut arriver à faire changer des choses qui ont un impact

réel dans la vie des gens. Professionnellement, je suis très reconnaissant de ce qu'Unia m'a permis d'apprendre: négocier, gérer une grande organisation complexe et plusieurs dossiers en même temps et travailler sous stress intense. Et finalement, j'ai appris que tout travail est un travail collectif. Le syndicalisme que nous avons construit est le fruit de toute une équipe.

## Quel bilan peut-on dresser du syndicalisme genevois?

Je pense que, modestement, nous avons réussi avec Unia à contribuer à un syndicalisme ancré sur le lieu de travail, démocratique, avec l'envie d'être près des gens. Certes, le nombre important de conflits collectifs que nous avons menés et notre ligne politique confrontative nous a valu l'image de «fossoyeurs du partenariat social». Mais, je suis convaincu que, si on ne crée pas un rapport de force sur le terrain, on ne peut pas négocier au même niveau que les patrons ni obtenir des avancées. De ce point de vue, le bilan n'est pas mauvais.

Au niveau intersyndical, Unia Genève a été le moteur principal pour refaire de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) un acteur politique important, capable de mener des campagnes et des manifestations d'envergure. Malheureusement, certains représentants syndicaux du Sit et du SSP ont instrumentalisé la récente affaire de harcèlement sexuel pour se profiler au détriment d'Unia. Cela va laisser des traces, indéniablement.

## Quels sont les grands défis à venir?

Avec la crise économique qui s'annonce, il sera plus que jamais décisif de résister aux pressions des forces patronales et gouvernementales, et de défendre sans concession les intérêts des travailleurs. En tant que plus grand syndicat de Suisse, Unia doit oser assumer ce rôle, si nécessaire contre tout le monde, comme nous l'avons fait durant la crise sanitaire en revendiquant la suspension de toute activité économique non essentielle. Et Unia doit être capable de répondre au «besoin de syndicat» qui existe indéniablement dans notre so-

ciété, et devenir l'organisation qui sait accueillir les jeunes qui se sont exprimés par dizaines de milliers dans les grèves féministes ou pour le climat, et qui sont les futurs travailleurs, notamment dans des branches du tertiaire.

## Des conseils à donner à votre successeur?

Je n'ai pas de conseil à donner. Mais, comme je sais que certaines associations patronales s'attendent à un «retour à la normale» à la suite de mon départ, à un syndicalisme plus consensuel, je ne peux qu'espérer que la section genevoise saura maintenir le rapport de force pour leur prouver le contraire.

## Resterez-vous proche du mouvement syndical?

J'étais militant et syndicaliste avant de travailler pour Unia et je le resterai. Je suis très attaché à la section de Genève et je compte bien être présent lors des manifestations et donner un coup de main, sans être encombrant. ■

## PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS ET DES SYNDICATS IMPÉRATIVE

Les délégués d'Unia ont tenu leur assemblée samedi dernier à Berne. Au cœur des discussions, la crise du Covid-19 et la nécessité de changer de politique

Sonya Mermoud

Drôles de participation des salariés pour surmonter la crise liée à la pandémie de coronavirus, revalorisation des métiers essentiels, solidarité avec les bas et moyens revenus et programme efficace pour une reconversion écosociale: voilà les sujets principaux qui ont été débattus samedi dernier par les délégués d'Unia réunis en assemblée à Berne. Si le nombre de contaminations au Covid-19 a fortement diminué, le syndicat estime que la crise dans la santé publique n'est pas encore terminée. «Il faut maintenant une stratégie efficace qui place la santé, le travail et la vie sociale des gens au centre des préoccupations», précise Unia dans un communiqué de presse. Et de plaider pour des concepts de protection et des mesures de contrôle efficaces dans le monde du travail. Dans ce contexte et en vue de solutions durables, le syndicat estime impératif que les employés et les organisations de travailleurs puissent participer à leur mise en œuvre. L'assemblée a aussi insisté sur l'importance de revaloriser les professions des secteurs de services,

en particulier dans les soins, la vente, la logistique et le nettoyage. Domaines qui emploient essentiellement des femmes souvent victimes de discriminations salariales. «Les applaudissements ne suffisent pas pour démontrer plus de respect» souligne Unia exigeant des conventions collectives de travail avec des salaires suffisamment élevés pour vivre. Même revendications pour les personnes touchant des bas et moyens revenus. «Chaque augmentation de salaire et chaque extension des assurances sociales renforcent le pouvoir d'achat et aident à surmonter la récession.» Autre attente: des investissements dans un programme conjoncturel écosocial en privilégiant l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, les infrastructures publiques et la formation. Enfin, les délégués ont rejeté avec fermeté l'initiative de résiliation de l'UDC sur laquelle nous voterons le 27 septembre. «Elle doit être mise au rebut de l'histoire... Elle met en cause les droits de tous les salariés, crée de nouvelles discriminations, menace la protection des salaires, sape les conventions collectives et fait des personnes sans passaport suisse des boucs émissaires.» ■



Fabrice Bertrand

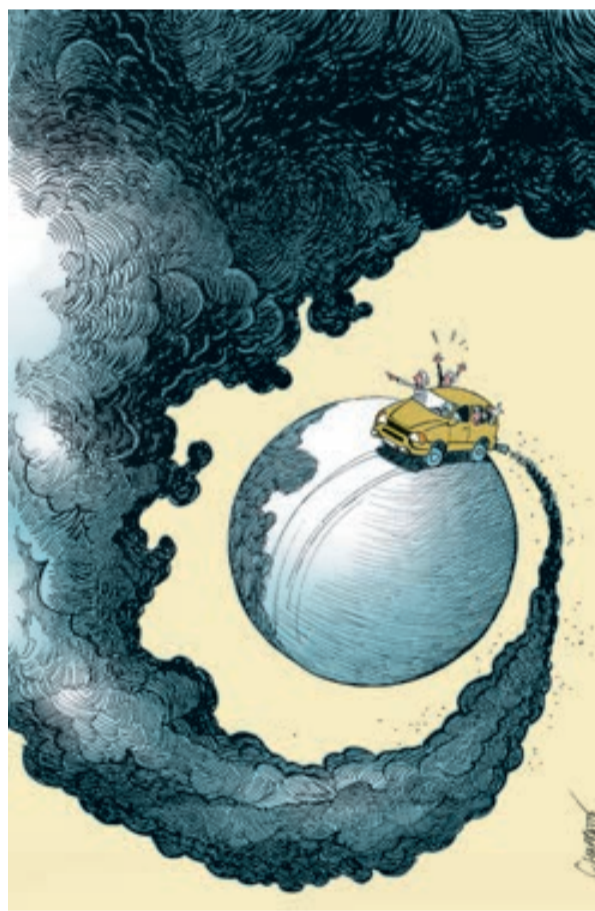
Exposer des dessins de presse dans un musée des beaux-arts n'est pas si fréquent. Les logiques de distinction culturelle amènent souvent à considérer ce domaine en lui attribuant une importance mineure. Il est vrai que ce pan créatif est à cheval entre le journalisme et l'activité artistique. Il s'articule avec l'actualité, donne un reflet immédiat de l'ordre du monde. Historiquement lié à la renaissance intellectuelle qui marque la fin du XV<sup>e</sup> siècle, puis au mouvement des Lumières et à l'essor de la démocratie, sa portée politique est aussi évidente. En lien avec ces caractéristiques, Nathalie Herschdorfer, directrice du Musée des beaux-arts du Locle, a réussi son pari en mettant en valeur à la fois la dimension potentiellement dérangeante de cette forme de satire pour les différents pouvoirs, son rôle au cœur de la cité et la force visuelle relative à cet univers graphique. Pour ce faire, elle a donné carte blanche à l'excellent Patrick Chappatte, que les Romands connaissent à travers ses dessins publiés dans le journal *Le Temps*, et qui mène également une carrière internationale en France, en Allemagne, aux États-Unis...

## ÉCLATS DE DESSINS

Le long des parois de la salle d'exposition, la force du trait de Chappatte éclate. Comme un feu d'artifice dans nos yeux. Les formats se mélangent. On passe du noir et blanc à la couleur. Les années filent dans le désordre. Le regroupement des dessins les uns très près des autres donne du rythme. Les visiteurs cavalcadent, le sourire aux lèvres, de la chute du mur de Berlin à l'élection de Donald Trump, de la guerre des Balkans à l'élimination d'Oussama Ben Laden... Les problématiques sociales croisent les enjeux environnementaux. On évoque le système de santé suisse comme le réchauffement climatique. Chappatte, c'est un style. C'est aussi une conscience planétaire. Son parcours en est peut-être à l'origine. Né au Pakistan, de mère libanaise et d'un père jurassien, ayant passé ses cinq premières années à Singapour, voyageur, il a toujours eu un pied en Suisse et un autre à l'étranger. Il en résulte que ce dessinateur sait parfaitement conjuguer le global et le local, nous amenant à une meilleure compréhension du monde. La planète constitue, par conséquent, son terrain d'observation. Au niveau stylistique aussi, les dessins – réalisés actuellement depuis son atelier genevois – peuvent être associés à diverses influences. Ainsi, on y retrouve le goût des Français pour un texte de qualité, de bonnes répliques. Il en va de cette caricature d'un patron s'adressant à sa femme de ménage: «Vous vous rendez compte? Vous me coûtez plus cher que mes informaticiens de New Delhi» ou d'un policier lançant, au mégaphone, à des migrants tentant de franchir une frontière emplies de barbelés: «Aucun débordement de misère ne sera toléré.» L'importance et la force du visuel frappent aussi avec la manipulation de symboles. Chappatte montre, par exemple, l'emprise de Christoph Blocher en politique à travers une image du milliardaire cherchant à acheter la statue d'Helvetia. Dans le même esprit, le rapport de Donald Trump avec les droits fondamentaux est synthétisé par une main aux fesses de la statue de la Liberté... Le raccourci est percutant. Avec un langage et une forme graphique simples, Chappatte vise juste. Il sait également être nuancé, rendre compte de la complexité du monde et, souvent, plus efficacement qu'un long éditorial.

## RIRES EN DANGER

Le dessinateur Patrick Chappatte investit les murs du Musée des beaux-arts du Locle. Une exposition tonique et tonitruante en forme de plaidoyer pour la liberté



## DES CRAYONS SUISSES BIEN AIGUISÉS

Au centre de la salle, se trouve un espace circulaire. Chappatte y a invité ses confrères suisses ou étrangers. Un thème les unit: la liberté d'expression. Il est vrai que, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, l'histoire du dessin de presse interagit avec la problématique de la censure.

Elle est rythmée par des polémiques, de nombreux débats, des affaires et autres procès. Concernant la période actuelle, Martial Leiter fait figure de précurseur en Suisse. Au début des années 1970, il critique les banques, l'armée... En 1975, *L'illustré* refuse de publier une caricature du conseiller

fédéral Kurt Furgler que le magazine lui avait commandée. En la regardant, on peine à comprendre les raisons de ce rejet. D'une manière générale, cet artiste lausannois est souvent censuré, parfois mis à la porte. Sa carrière se poursuivra, hors des frontières helvétiques, dans *Le Monde*, *Le Monde di-*

plomatique ou *Die Zeit*. Mais certains dessins, repoussés par les journaux satiriques les plus virulents, trouvent parfois refuge là où l'on ne s'y attendait pas. Mix & Remix a ainsi vu une de ses propositions écartée par *Siné Hebdo*, mais publiée dans *L'Hebdo*.

## CENSURES TOUS AZIMUTS

Au niveau international, le monde s'enflamme parfois pour quelques dessins. Sur toute la planète, des hommes et des femmes exercent leur métier avec un courage exemplaire. Chappatte met en lumière des situations en Syrie, au Nicaragua, en Russie, en Turquie... Il y a, entre autres, celle du Malaisien Zunar arrêté et emprisonné à cinq reprises pour ses dénonciations visant la corruption et les abus de pouvoir dans son pays. Inculpé de sédition en 2016, il risque alors 43 ans de prison. L'arrivée d'un nouveau gouvernement met fin à ses ennuis. Aux États-Unis, récemment, des dessinateurs jugés trop critiques vis-à-vis de Trump se sont retrouvés sans emploi. N'oublions pas également les assassinats politiques qui ont décimé en 2015 la rédaction de *Charlie Hebdo*. Chappatte revient également sur la décision de juin 2019 prise par le *New York Times*, avec lequel il collaborait, de renoncer aux dessins de presse à la suite d'une polémique créée par la parution d'une image jugée antisémite par certains. Si la caricature réalisée par l'auteur portugais Antonio est discutable, bannir l'ensemble du genre semble s'apparenter à une forme «d'autocensure préventive». Par ailleurs, les pressions des réseaux sociaux, où des foules déchaînées clouent au pilori ce qui ne leur convient pas, rendent difficile le travail au sein des rédactions.

## ATTAQUES CONTRE LA PRESSE

Effectivement, les attaques contre les dessins de presse s'inscrivent plus généralement dans un reflux de la pensée critique en Occident. Mais elles font aussi partie d'une offensive vis-à-vis de la liberté d'opinion et d'expression des journalistes. Ces atteintes peuvent concerner d'autres domaines du métier comme les investigations, les billets d'humeur... Toutefois, la force des messages visuels semble particulièrement vouloir faire l'objet d'annihilations. En outre, cette exposition montre que, si la censure est souhaitée, voire mise en pratique par les tyrannaux du monde entier, les aspirations à la liberté sont tout aussi universelles, et considérées, aux quatre coins du globe, comme un élément vital. Toutefois, le superbe parcours proposé au Musée des beaux-arts du Locle aurait pu aussi évoquer les pressions économiques – parfois insidieuses – auxquelles doivent faire face les organes de presse, cela n'étant pas non plus sans incidence sur les pratiques. Pour exemple, bien souvent, plus un moyen d'expression veut garder un public diversifié ou l'étendre, plus il doit gommer certaines aspérités. Une loi du marché qui ne rime pas forcément avec liberté. ■

Exposition «Liberté d'impression», à voir jusqu'au 27 septembre 2020 au Musée des beaux-arts du Locle. mbal.ch

